**Proposition de communication**

"*Pilarisé un jour, pilarisé toujours ? Approche multidisciplinaire des clivages socio-politiques en Belgique (XIXème – XXème siècle)*"

ULB, 12 & 13 octobre 2017

Anne Guisset
Doctorante en science politique
FRESH, F.R.S.-FNRS
Université Saint-Louis – Bruxelles

## *Représenter l'économie sociale en Belgique: fondements historiques et trajectoires organisationnelles*

L'économie sociale consiste en la conduite d'activités économiques visant une finalité sociale. Les acteurs qui s'en réclament sont variés puisqu'ils se déploient dans des secteurs tels que l'insertion professionnelle, la culture, l'*upcycling* ou encore les banques. Suscitant ces dernières années un engouement politique et médiatique, les organisations fonctionnant selon les principes de l'économie sociale (essentiellement des associations, mais également des coopératives, des sociétés à finalité sociale et des fondations) ont ressenti le besoin de se fédérer afin de défendre leurs intérêts dans la sphère politique.

La communication étudie dans un premier temps les processus de fédération des intérêts de l'économie sociale en organisations coupoles représentatives. Ces processus se révèlent intrinséquement liés à l'histoire économique et sociale de la Belgique. En effet, malgré le regain d'attention dont elle bénéficie actuellement, l'économie sociale trouve ses racines dans les formes de solidarité issues de la période industrielle. Les formes de représentation étaient alors liées aux différents piliers (essentiellement chrétien et socialiste). Par exemple, l'étude des instances de concertation sociale revèle qu'une forme de représentation de l'économie sociale apparaît déjà dès la création du Conseil Central de l'Economie (1948), à travers les fédérations des coopératives de consommateurs rattachées aux piliers chrétien et socialiste (Febecoop et ARCO). Depuis, la représentation de l'économie sociale dans la sphère socio-économique institutionnelle semble ne plus s'être développée avant la fin des années 1980. C'est en effet à cette époque qu'est créé en Wallonie le Conseil Wallon de l'Economie sociale. Cette instance constitue un microcosme hautement représentatif de la structuration de l'économie sociale en organisations représentatives. S'y cotoient en effet les fédérations coopératives sus-mentionnées, des acteurs associatifs, également issus des piliers socialistes et chrétiens pour une part, mais également des organisations plus récentes se revendiquant pluralistes. Il apparaît que dans la constitution de ces dernières, un équilibre des différents piliers tend à être recherché entre les membres fondateurs.

Prenant comme cadre spatial le Conseil wallon de l'économie sociale, la communication présente dans un second temps les enjeux liés à la place des organisations représentatives de l'économie sociale dans le paysage institutionnel belge. En effet, en Belgique, les relations entre les autorités publiques et les organisations de la société civile, principalement les organisations professionnelles, fonctionnent selon certains principes issus du néo-corporatisme et du consociativisme. C'est-à-dire que les organisations impliquées dans ces échanges sont considérées comme représentatives, quantitativement via leur nombre de membres, et qualitativement en ce qu'elles reflètent les clivages traversant la société (les piliers). A l'aide de données empiriques (entretiens semi-directifs auprès d'individus actifs dans les organisations représentatives et littérature grise), la communication expose les signes de résilience des caractéristiques néo-corporatistes et consociatives dans les interactions entre les organisations représentatives de l'économie sociale et les décideurs politiques (essentiellement au niveau des cabinets ministériels).